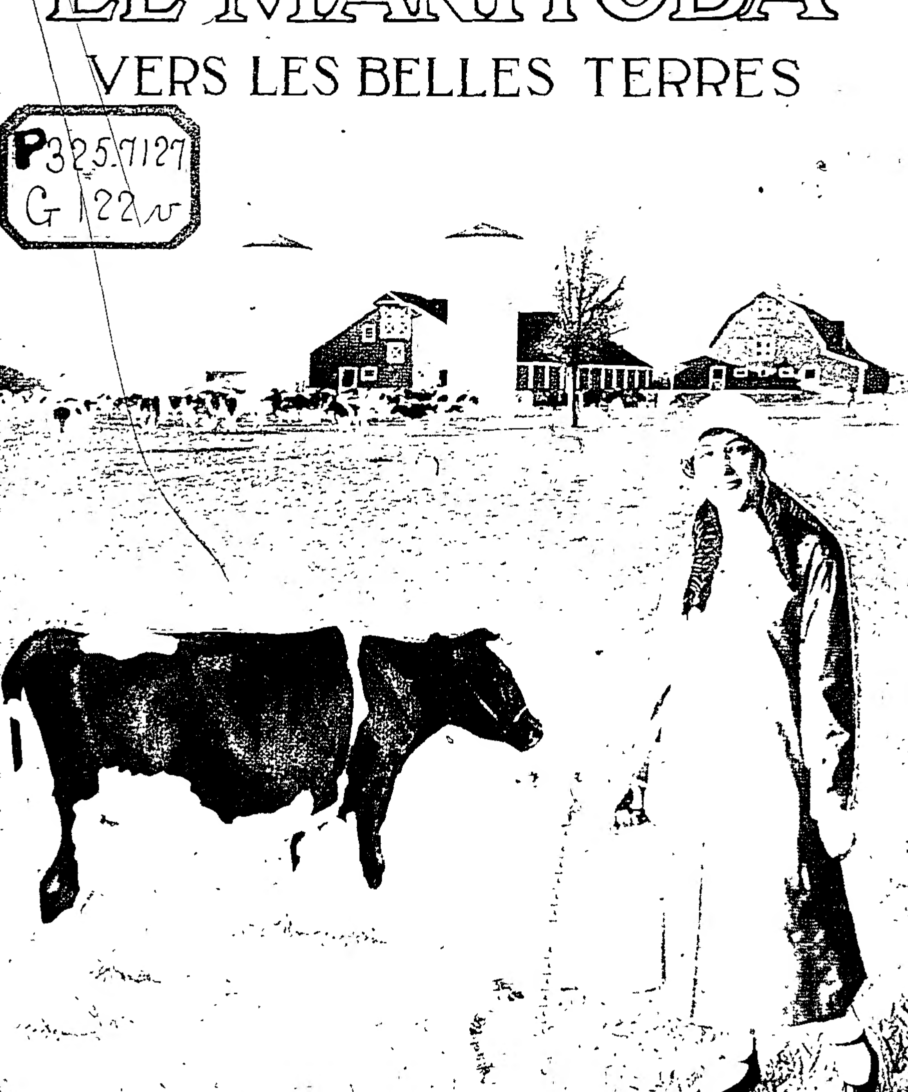
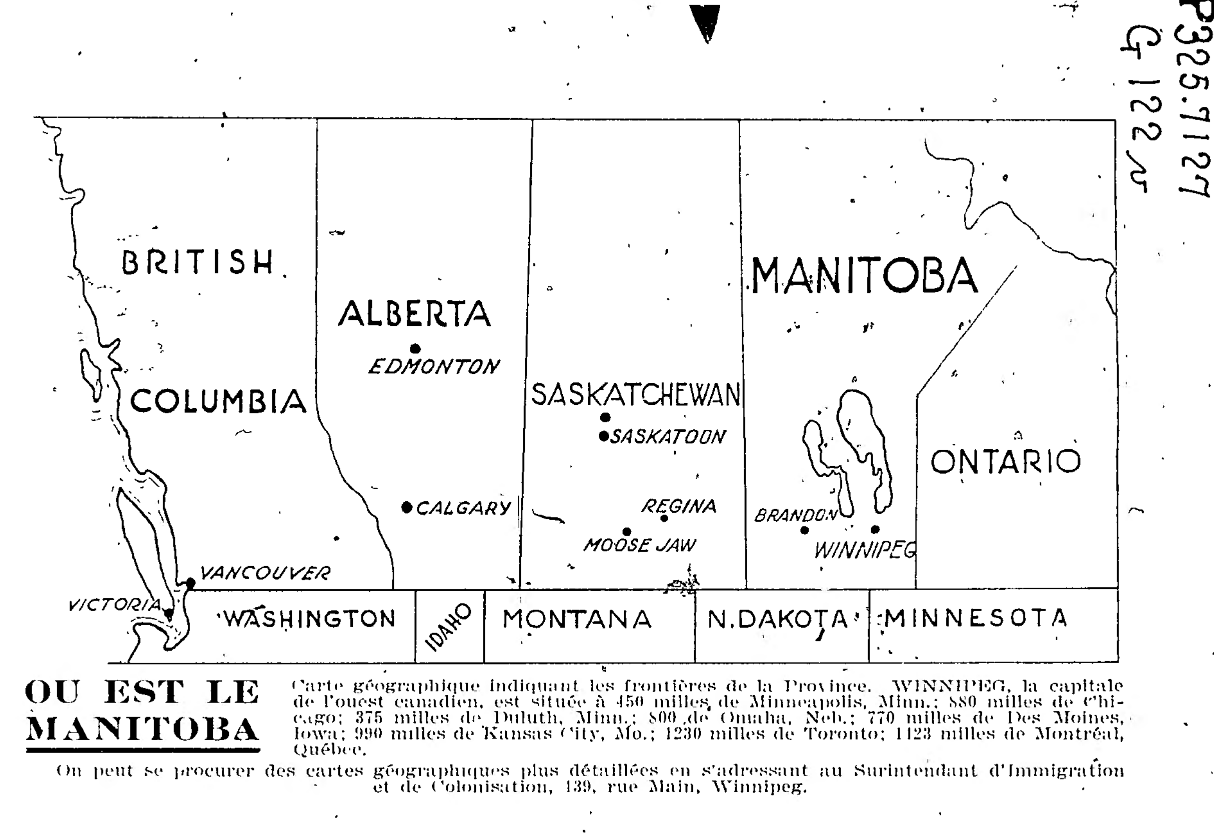
LE MANITOBA

VERS LES BELLES TERRES





OU EST LE MANITOBA

Carte géographique indiquant les frontières de la Province. WINNIPEG, la capitale de l'ouest canadien, est située à 450 milles de Minneapolis, Minn.; 880 milles de Chicago; 375 milles de Duluth, Minn.; 800 de Omaha, Neb.; 770 milles de Des Moines, Iowa; 990 milles de Kansas City, Mo.; 1230 milles de Toronto; 1123 milles de Montréal, Québec.

On peut se procurer des cartes géographiques plus détaillées en s'adressant au Surintendant d'Immigration et de Colonisation, 139, rue Main, Winnipeg.

"LISEZ ET FAITES LIRE"

"LE MANITOBA"

RESSOURCES

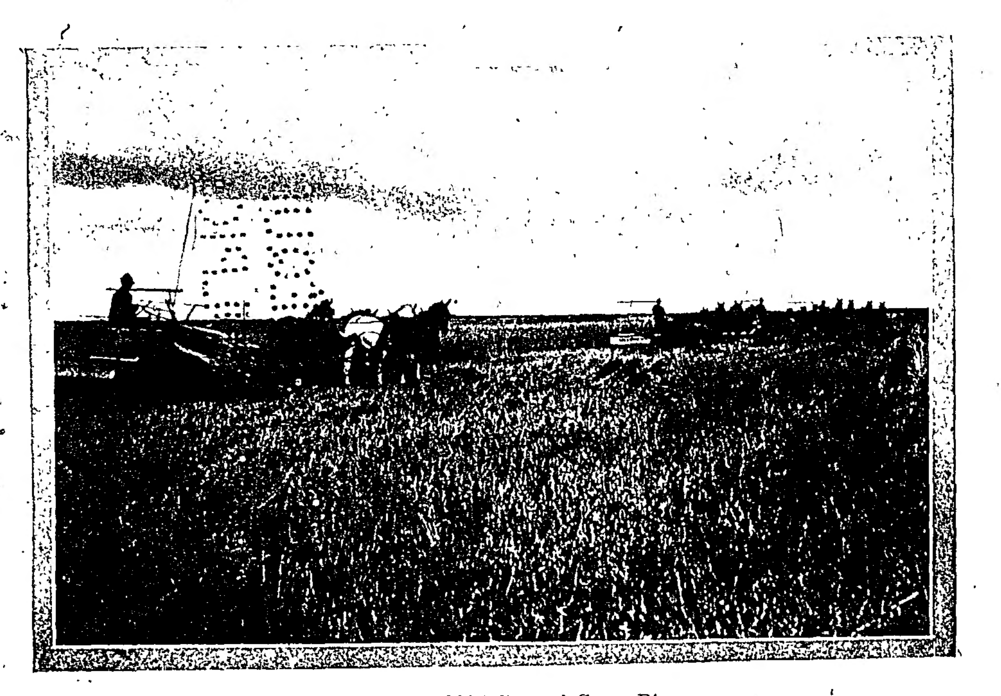
ET

AVANTAGES

par l'abbé Joseph Gagnon
cathédrale de
Saint-Boniface

Publié avec l'approbation de l'hon. VALENTINE WINKLER, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.

LOUIS KON, surintendant de l'Immigration et de la Colonisation. Winnipeg, Man., 1917.



35 minots de blé à l'acre à Swan River

INTRODUCTION

LISEZ ET FAITES LIRE

DEPUIS longtemps déjà l'on parle du "pays du blé" et le flot de l'émigration se porte vers l'Ouest Canadien. Mais ces plaines sont vastes, elles pourraient loger des millions d'âmes. Le Manitoba, avec ses immensités vierges et riches, n'attend que la charrue pour offrir au pays et au monde le pain nécessaire, tout en laissant à ceux qui le cultiveront la richesse et le bonheur des champs.

L'avenir est au Manitoba ! "Faites connaître le Manitoba sous son vrai jour, disait naguère un ami de Québec, et vous le rendrez cher aux Canadiens". C'est pour aider à faire connaître ce coin superbe du Dominion, qu'un groupe de l'A. C. J. C. au Manitoba n'a pas craint d'aller tout droit au Gouvernement de la Province afin de lui demander de répandre au Canada et aux Etats-Unis, un tract français qui décrirait le Manitoba au point de vue agricole.

Voici la lettre du groupe et la réponse de Monsieur le Surintendant de l'Immigration et de la Colonisation:

A. C. J. C.
COMITE DE COLONISATION DU CERCLE LAVERENDRYE,
47, RUE MASSON. TELEPHONE: MAIN 4928.

Saint-Boniface, 2 juin, 1917.

Monsieur le Surintendant de l'Immigration et de la Colonisation,
Winnipeg, Manitoba.

Cher Monsieur,

Le Cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C., après avoir étudié longuement et discuté en commun la grande question du jour:

la colonisation, formait dernièrement un comité chargé de s'occuper spécialement de la colonisation au Manitoba. Semer la terre, c'est semer l'avenir, c'est faire oeuvre éminemment pratique et nationale. Il est donc urgent de pousser le plus possible la colonisation de notre Province. C'est le temps le plus propice, croyons-nous, pour canaliser vers nos fertiles plaines le trop-plein des vieilles paroisses de l'Est Canadien et d'activer plus que jamais le recrutement aux Etats-Unis, où trop de milliers des nôtres, faits pour la terre, s'en vont tous les ans donner leurs bras aux usines américaines.

Jusqu'ici les autres provinces de l'Ouest ont peut-être bénéficié plus que le Manitoba de l'émigration de "chez-nous". Il importe donc de faire connaître encore mieux notre Province; il est de grande importance de semer partout la réclame, une réclame puissante, précise et concluante sur les richesses, les avantages et les facilités de l'agriculture au Manitoba.

Nous avons cru opportun de nous adresser par vous au Gouvernement manitobain, pour obtenir un tract français qui irait avantageusement moissonner les colons dans les populations françaises de l'Est et des centres américains.

Espérant que notre démarche, Monsieur le Surintendant, aboutira grâce à vous, à des résultats heureux et pratiques, nous vous prions d'agréer nos meilleurs sentiments et de croire à notre entier dévouement.

LE COMITE DE COLONISATION
du Cercle LaVérendrye, A. C. J. C.

ARTHUR SAINT-PIERRE,
Secrétaire.

REPONSE

Monsieur Arthur Saint-Pierre,
Secrétaire du Comité de Colonisation,
Cercle LaVérendrye, A. C. J. C.

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 2 juin courant au sujet du désir de votre association d'accroître la coöpération entre le Bu-

reau d'Immigration et de Colonisation de la province du Manitoba et votre association afin de stimuler l'immigration de colons de langue française des provinces de l'Est et des Etats-Unis, je tiens à vous informer que, comme il a été déclaré de vive voix à quelques membres de votre association ainsi que dans une entrevue avec l'Honorable Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, je serai heureux d'agir en tout temps de concert avec vous. Je comprends parfaitement qu'il est très désirable de faire connaître à des agriculteurs d'expérience, possédant un petit capital et résidant dans les provinces de l'Est et aux Etats-Unis les avantages qu'offre le Manitoba. Sans aucun doute, il y a suffisamment de place dans la Province pour de tels colons. Nous les recevrons à bras ouverts; non seulement pourront-ils s'établir dans la Province mais aussi profiter de tous les avantages que ce Bureau peut offrir aux nouveaux colons. Il est d'ailleurs entendu que pour faire un succès et de votre entreprise et de l'entreprise du Bureau auquel je suis préposé, il est absolument nécessaire de ne pousser à immigrer que les hommes et les femmes qui pourront remplir nos conditions, c'est-à-dire des garçons de ferme ou des cultivateurs ayant un petit capital. Quant à la publication d'une brochure en français, le principe est admis et j'attends avec impatience tout ce que votre association pourra m'exposer et qu'elle aimerait à voir inséré dans une brochure au sujet des conditions agricoles et des avantages du Manitoba.

Je ne doute pas que la coopération de votre association et de ce bureau produira d'heureux résultats et aidera à un certain nombre de colons français à s'établir définitivement dans les limites de notre Province. J'attends impatiemment et avec grand plaisir l'heure de coopérer avec vous dans ce travail.

Bien respectueusement,

LOUIS KON,

Surintendant de l'Immigration et de la Colonisation
au Manitoba.





Labourage dans le district de Sainte-Rose-du-Lac

LE MANITOBA

La province du Manitoba couvre une superficie de 250,000 milles carrés. C'est dire qu'il y a place pour des millions d'âmes. Cette province a été le théâtre des premiers efforts de la colonisation dans l'Ouest Canadien, et ses habitants peuvent être fiers de ce qu'ils ont accompli. La population est de 321,123 âmes; celle de Winnipeg seule, la capitale de la Province, est de 201,981.

Tout le monde parle du Manitoba, mais peu le connaissent à sa juste valeur. Cette province, cependant, paraît, pour ainsi dire, se rapprocher de Québec, car les moyens de communication se multiplient: elle est maintenant reliée à la province-mère par trois transcontinentaux. Il faut moins de 48 heures en chemin de fer pour s'y rendre de Montréal.

De tous les endroits colonisables du Canada, le Manitoba est celui qui offre le plus de garanties. Nous sommes aujourd'hui surpris de voir que Québec ait peu favorisé l'émigration canadienne-française vers l'Ouest. Puisque tout le monde semble maintenant reconnaître cette erreur, on ne sera pas étonné si nous invitons nos compatriotes à participer aux richesses de ce magnifique pays.

CLIMAT

Le climat du Manitoba est des plus sains et des plus vivifiants du monde entier, ce qui s'explique, surtout, par l'absence d'humidité dans l'air. En été, la chaleur est intense, et les nuits toujours fraîches. En hiver, le froid devient vif mais n'incommode pas. Il est plus facile et plus agréable d'endurer ici 30 ou 40 degrés de froid que 15 degrés dans Québec. Inutile de s'alarmer à distance des rigueurs du climat, car au Manitoba les constitutions sont plus fortes, les maladies épidémiques n'y règnent pas, et les médecins y envoient souvent leurs patients.

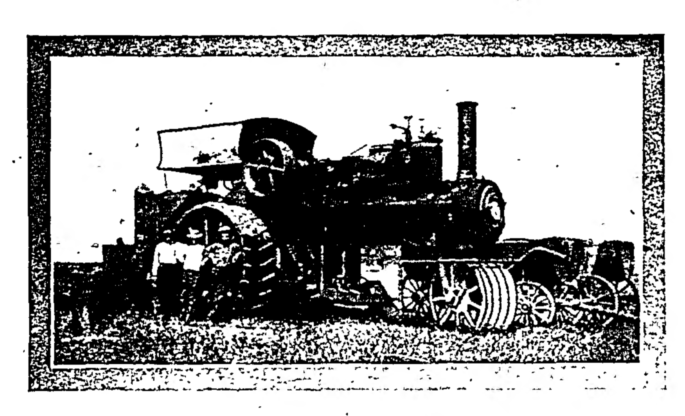
Le printemps commence plus tôt que dans Québec les pluies sont assez fréquentes en été, alors que les cultivateurs en ont le plus besoin, et l'automne est sec et superbe. La froide saison ne commence qu'en décembre, pour se terminer dans la dernière partie de mars. Les longues journées pleines de soleil dans la prairie sont une source d'admiration pour les nouveaux venus. Pendant le mois de juin, on peut lire, à la lumière du crépuscule le plus merveilleux, jusqu'à 9 heures et demie du soir, et à 3 heures du matin la brillante lumière de l'aube remplit le firmament.

NEIGE ET GELEES

Il ne tombe pas autant de neige au Manitoba que dans la province de Québec; la moyenne est de 20 à 24 pouces; aussi les chemins sont-ils généralement fort beaux en hiver. Les animaux trouvent leur vie aux pâturages depuis la fin de mars jusqu'à la fin de novembre. Autrefois on parlait beaucoup des gelées hâtives du Manitoba et l'exagération a eu plus que sa part. On ne parle plus aujourd'hui de gelées par le fait que le mouvement colonisateur depuis 20 ans se porte vers le nord.

FERTILITE DU SOL

Le sol de la vallée de la Rivière Rouge est d'un alluvion noir ayant une couche végétale de deux pieds, et plus à certains endroits. Le reste du Manitoba consiste en une épaisse couche de riche terroir dont la fertilité est inépuisable; il est essentiellement propre à l'agriculture. Il y a 25 millions d'acres de la meilleure terre arable qui attend la charrue.



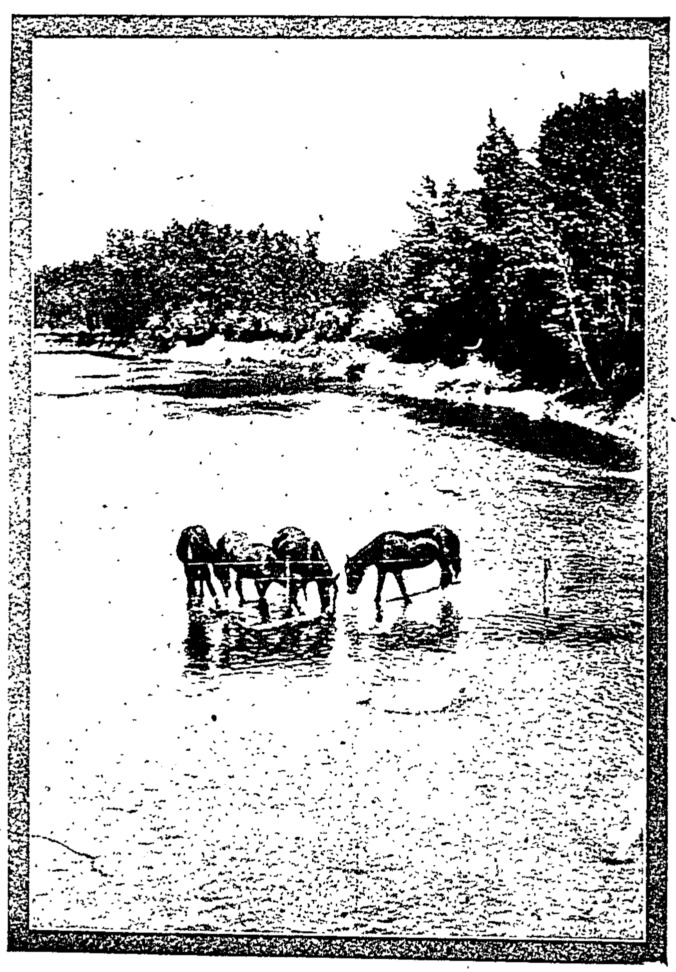
Croquis indiquant un engin à labourer et à battre, qui cassa 640 acres de prairie en 20 jours

La pratique de fumer les terres a été presque absolument inconnue jusqu'ici. Elles peuvent produire régulièrement comme moyenne de 26 à 35 minots de blé à l'acre, 50 à 60 minots d'avoine, de 34 à 40 minots d'orge. On a recueilli 360 minots de pommes de terre de la semence de dix minots.

Un correspondant du "Times", de Londres, écrivait il y a quelques années: "Je déclare n'avoir jamais vu, dans le nouveau ou l'ancien monde, un pays où le sol soit plus fertile et le climat plus salubre qu'au Manitoba et dans la vallée de la Rivière Rouge. Il n'y a aucun doute, selon moi, qu'un homme industrieux et énergique, muni d'une bêche et de grain de semence, peut s'établir dans la prairie et avoir une excellente ferme".

EAU

Outre les nombreux cours d'eau qui arrosent le Manitoba, il y a deux grandes rivières qui sillonnent cette Province: la Rivière Rouge et l'Assiniboine. Dans la prairie l'on manque rarement de trouver de l'eau en creusant des puits. Dans certains cas, le Gouvernement fournit les machines pour le creuse-



Une scène pittoresque sur la Rivière Rouge

ment des puits artésiens. Les lacs sont aussi en très grand nombre et remplis de poissons que le colon pourra utiliser comme nourriture ou pour le commerce. En faisant le choix des terres, certains colons préfèrent des vallons creux parce qu'ils fournissent non seulement de l'eau mais assurent aussi une abondante récolte de foin sauvage pour les chevaux, les bestiaux et les moutons, pour une partie de l'hivernement.

CHASSE

Le canard sauvage, l'outarde abondent sur les lacs et les rivières. Dans leur voisinage on trouve partout des compagnies de poules de prairie. Il y a sur les côteaux et dans les bois beaucoup d'orignaux et de grands cerfs; des chevreuils et aussi des renards, des martres, des castors et autres animaux à fourrure.

PRODUITS

Le Manitoba a produit en 1915: 96,662,912 boisseaux de blé. Ce n'est donc pas en vain qu'il a été surnommé avec les provinces de l'Ouest, le grenier de l'univers. Dans un pays d'une étendue aussi immense, il existe nécessairement une grande variété de ressources; mais aucune, jusqu'à présent n'a été considérée d'une importance aussi capitale que la récolte du blé de printemps et d'automne, d'avoine, d'orge. Puisque le bien-être d'une grande partie du Canada et même de l'Europe dépend du succès de la récolte de blé, tout le monde s'efforce à faire produire à la terre tout le fruit qu'elle peut donner. Les succès et l'appât de terres productives à bas prix nous attirent ainsi, chaque année, des centaines de cultivateurs. Pour obtenir de bons résultats il n'est pas nécessaire de consacrer plusieurs années au défrichement et à la préparation du sol. La plaine vierge dans laquelle il n'y a ni roche ni souche ne demande qu'à être bouleversée par la charrue pour donner l'année suivante une splendide récolte de 35 à 40 minots de blé à l'acre, et 50 à 55 minots d'avoine.

La fertilité du sol de notre province assure le succès de la culture de tous les genres. Le développement des terres à pâturage et la production des céréales en sont la preuve évidente.



L'apiculture dans les environs de Sainte-Rose-du-Lac. En 1916, le Manitoba a produit 800,000 livres de miel aussi doux et aussi suave que celui qu'on importe de la Californie.

Maintenant la culture mixte ou intensive, c'est-à-dire celle qui consiste à prendre une spécialité, est en train de se développer à l'instar de la production du blé. La culture des grains a donné au Manitoba une supériorité agricole qui est reconnue dans le monde entier. En outre presque chaque cultivateur possède un petit troupeau de vaches laitières et d'animaux de boucherie. Il engraisse des porcs pour le marché, et l'élevage de la volaille est profitable. Jamais le fermier n'en aura trop à vendre.

A part le blé, le Manitoba produit l'avoine, le seigle, le lin, le foin, le mil, les pois, le blé-d'inde, le trèfle, la luzerne, les pommes de terre et les légumes.

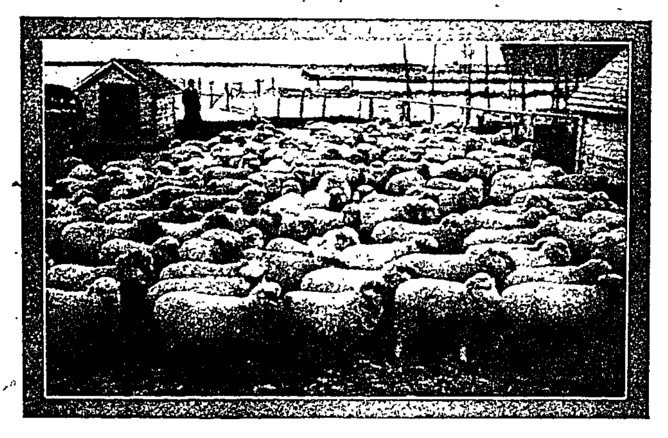
Les carottes, les betteraves, les radis, en général tous les légumes, poussent non seulement en abondance, mais aussi de dimensions prodigieuses et d'excellente qualité. Aussi, les étrangers, qui visitent notre pays à l'époque des expositions, sont toujours étonnés à la vue de nos produits. On voit souvent des choux peser de 30 à 40 livres. Les patates d'une livre sont fort communes. Ici le cultivateur ne travaille pas seulement pour assurer sa subsistance, mais aussi pour réaliser de gros profits. Il n'est pas rare de voir de vastes étendues de terre semées de blé, rapporter un beau profit net, toutes dépenses payées, de plus de $12.00 l'acre, par année. A entendre raconter l'histoire de presque toutes les familles qui sont venues ici, riches en espérance, mais peu riches en autre chose, il est facile de se convaincre que presque toutes ont acquis, en peu de temps, une certaine aisance, et que beaucoup même se sont enrichies. Ceci n'est pas étonnant, puisqu'une bonne récolte ou deux suffisent à couvrir le prix d'achat d'une terre.

INDUSTRIE LAITIERE

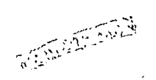
Le rendement du beurre en 1916 a été évalué à $3,151,104.75, et celui du fromage à environ $158,531.04. Ces chiffres montrent que l'industrie laitière est très répandue et qu'elle paye bien. L'herbe est très riche et possède les qualités nutritives propres à l'élevage du bétail et à la production du beurre et du fromage. Les Canadiens-français s'adonnent à la culture mixte,



Transformation d'une prairie vierge en champ d'alfalfa au Manitoba



Les revenus provenant de l'élevage des moutons et de leur laine au Manitoba, donnent des résultats très satisfaisants.



et en cela ils prennent les devants sur leurs concitoyens d'autres nationalités. Actuellement, les quatre-cinquièmes des fabriques de beurre et de fromage sont entre leurs mains.

ELEVAGE

En raison des grandes étendues de prairies qui sont à proximité de tous les centres, et de l'énorme quantité de foin naturel, l'élevage des animaux ne coûte presque rien et les profits sont grands. Les animaux se vendent à un très haut prix. C'est pour cela que le commerce des bestiaux se développe rapidement au Manitoba.

BOIS

A ceux qui aiment les régions boisées, l'Est du Manitoba peut montrer une forêt de superbes épinettes, de bouleaux et de pruches. Dans l'Ouest du Manitoba se trouvent des forêts considérables qui se prolongent dans le Nord jusqu'à la montagne du Canard. De tous ces points, on expédie aux colons de la prairie, de la planche, des poteaux de clôture et du bois de chauffage. Les rivières et les lacs sont bordés d'une lisière considérable d'arbres.

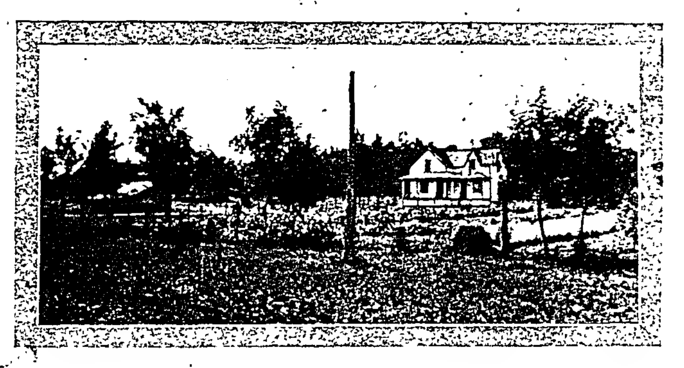
Dans la plupart des districts agricoles on peut aisément se procurer le combustible. Le bois de chauffage dont le prix est un peu plus élevé pendant la guerre, se vend ordinairement assez bon marché, mais la plupart des colons font eux-mêmes leur bois à peu près sans déboursés.

Le Gouvernement fédéral, pendant ces dernières années, a, en fournissant des graines, encouragé activement l'arboriculture chez le cultivateur.

CHEMINS DE FER

La production des céréales et leur transport constituant la principale industrie du Manitoba, il est nécessaire que le développement du réseau des chemins de fer se fasse comme celui de la terre. Le parcours total des voies ferrées de la province est de 4,673 milles, et bien peu de cultivateurs se trouvent éloignés de plus de 8 ou 10 milles d'une gare. Bientôt les lignes de che-

mins de fer passeront partout, même dans les nouveaux centres de colonisation, parce que les compagnies, y trouvant leur avantage, suivent rapidement la colonisation.



Une ferme typique du Manitoba, entourée de fleurs et de fruits.

EGLISES ET ECOLES

Les colons canadiens-français s'étant groupés au Manitoba, leur organisation paroissiale est aussi complète que dans la province de Québec ou dans l'Est des Etats-Unis. Dans ces centres, il y a église, écoles et prêtre de même nationalité. Les nouveaux arrivants peuvent donc, au Manitoba, pratiquer leur religion et élever chrétiennement leurs enfants. La chapelle et l'école se dresseront à côté de la demeure du hardi pionnier.

Saint-Boniface, ville archiépiscopale, séparée de Winnipeg par la Rivière Rouge, possède un magnifique séminaire, un vaste collège, un juniorat, une école normale, des académies, un jardin de l'enfance, un orphelinat. La même organisation existe dans tout le Manitoba. Partout il y a des écoles, même dans les endroits les plus reculés.

LE PAYS D'AVENIR

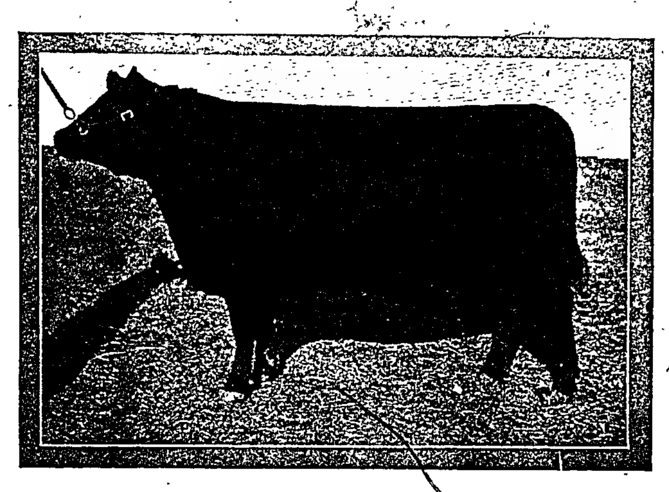
Il n'est pas nécessaire d'être favorisé d'une grande fortune pour réussir dans le Manitoba. Il suffit d'être bien doué physi-

quement et moralement. Ajoutez à cela un petit capital, de l'économie, l'amour du travail, et ce sera la course vers le succès.

D'immenses superficies de terre sont ouvertes tous les ans à la culture du blé et à la culture mixte. La demande de la main-d'oeuvre est très grande, de sorte qu'il y a place pour des milliers d'employés de ferme.

Pour celui qui est soigneux et travailleur, il n'est pas difficile de se familiariser avec les travaux de la ferme. Les jeunes gens des villes pourraient vite devenir de bons colons. En pratiquant l'économie ils auront vite fait de devenir en quelques années propriétaires d'une terre toute faite, ou d'un "homestead" avantageux. Déjà ils seront dans l'aisance.

Au temps des semailles et surtout des récoltes, il est très facile de se placer sur des fermes et de se faire un bon salaire pendant ces deux saisons. La demande des moissonneurs est illimitée et le travail est très rémunérateur. Il est sage pour le nouvel arrivant, qui ne possède pas assez de capital pour s'établir, de travailler chez un fermier. En même temps qu'il ména-



Produit du Manitoba, âgé de 2 ans.

gera et accroîtra ses épargnes, il acquerra de l'expérience pour plus tard.

A l'approche de l'hiver, on ouvre les chantiers et les bûcherons sont grassement payés. Au mois d'avril ils reviennent sur des fermes où ils travailleront jusqu'après les labours de l'automne. Tout jeune homme peut ainsi économiser assez d'argent pour acheter en peu de temps 160 acres de terre, payables par annuités, s'il le préfère aux concessions gratuites (homestead).

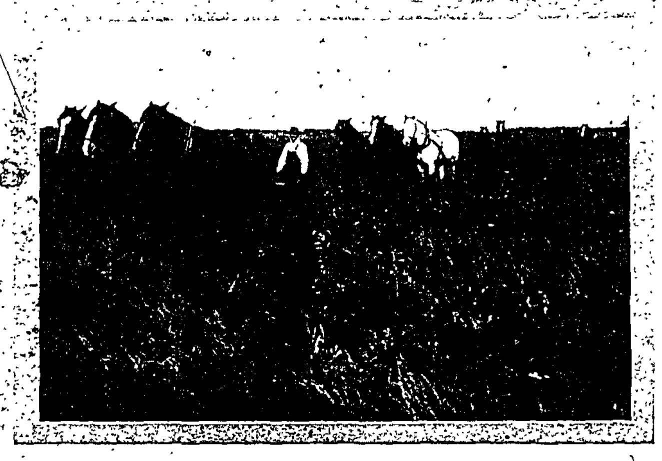
TERRES A VENDRE

Dans la province de Québec, la moyenne des champs qu'ensemence un cultivateur est de 30 acres. Le cultivateur du Manitoba a donc en général une terre 3 à 4 fois plus grande. A peine le quart des terres fertiles du Manitoba sont en culture. Il y a encore à coloniser environ 20 millions d'acres. Près des chemins de fer et dans des centres canadiens-français nombre d'excellentes terres, possédées autrefois par des compagnies ou des étrangers, qui préfèrent aller s'établir avec les leurs, sont aujourd'hui en vente. A quelques milles de Winnipeg, il y a de vastes terrains qui n'attendent que le travail des bras pour produire d'abondantes moissons.

Ainsi, à 15 milles seulement de la capitale du Manitoba, 275 mille acres, dont 140 mille en culture, s'étendent à perte de vue. La Salle, Saint-Adolphe, Grande Pointe, Lorette, pour ne nommer que ces paroisses, sont là tout près, offrant, avec la proximité de la ville, l'avantage d'une organisation paroissiale.

A 30 milles, l'on en découvre 150 mille acres, dont 25 mille acres seulement sont en culture; ces terrains se trouvent dans les paroisses de Saint-Eustache, Baie Saint-Paul, Elie, Sainte-Agathe, Aubigny, Sainte-Anne des Chênes, Thibaultville, Saint-Pierre Jolys.

A 50 milles il y a une étendue de 120 mille acres dont 20 mille en culture. Telles, par exemple, les paroisses de Saint-Claude, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, La Broquerie, Letellier, Saint-Joseph, même Sainte-Rose du Lac, Toutes-Aides, Laurier, etc.



Avec de tels pâturages on s'explique facilement pourquoi l'industrie laitière est aussi prospère au Manitoba.

Il y a des centres qui se prêtent facilement à la colonisation par groupes. Ainsi, à bien des endroits, dix ou même vingt familles pourraient s'établir les unes près des autres. Dans presque toutes ces paroisses, il y a quelques terres améliorées, offertes en vente. Les terrains en friche, sans améliorations, se vendent en moyenne de $6 à $20 l'acre, selon le lieu et l'adaptation à la culture des céréales ou à l'élevage. Le prix des terres déjà en culture varie de $12 à $40 en proportion de la valeur des bâtisses et de l'étendue de terrain cassé et cultivé. Des propriétés pour lesquelles dans la province de Québec on payerait $20,000 et plus, peuvent ici s'obtenir pour $6,000, dont $2,000 comptant, et la balance en payements faciles à faire. Les terrains vacants sont détenus par les compagnies de chemins de fer et les compagnies de spéculateurs qui les vendent payables à longs termes, soit en huit, dix et plus, paiements annuels. Les terres déjà en culture s'achètent avantageusement: un versement comptant, d'environ un cinquième du prix, puis la balance par

versements annuels. A cause de la rareté de la main-d'oeuvre agricole, il y a aussi des terres à louer, et tout cultivateur disposant d'instruments aratoires et de chevaux de travail trouve facilement des occasions d'affermer de bonnes terres, et d'obtenir le premier droit d'achat. Seraient-ce là des avantages à négliger ? Quoi ! la terre se ferait aussi attrayante, aussi tentante pour n'obtenir qu'un lointain mépris de ceux que Dieu a créés pour elle! Assez de dédain, assez de coulage vers les Etats-Unis, venez à celle qui pardonne et fait vivre, à la terre Manitobaine.

HOMESTEADS

Quant à ceux qui n'ont pas le capital nécessaire pour s'acheter une terre déjà cultivée ou ouverte, il leur reste la voie commune du "HOMESTEAD". Le homestead est une concession de 160 acres de terre, que le Gouvernement donne à tout colon âgé de 18 ans et plus, sur paiement d'un droit d'inscription de dix dollars.

Un homme ne peut prendre pour lui qu'un seul homestead sur lequel il doit demeurer six mois par an pendant trois ans. Il peut, le reste du temps, travailler ailleurs et se faire un bon salaire.

Une veuve, mère d'enfants mineurs à soutenir, peut faire une inscription pour un homestead, comme chef de famille.

Une veuve qui se remarie, n'est plus par ce fait, chef unique de famille et n'a plus le droit de faire une inscription pour homestead.

Le homestead peut être tout en bois ou contenir et du bois et de la prairie.

Voici les régions où ils abondent le plus:

Au Nord-ouest: Camperville, Sainte-Rose du Lac, Toutes Aides, Cayer, Asham Point, Fisher Branch.

Au Sud-est: La région du Lac Blanc.

A l'Est: Le district du Lac du Bonnet.

La distance qui sépare ces homesteads de la voie ferrée varie de six à trente milles. L'on peut s'y rendre par eau ou en voiture, et bientôt les chemins de fer se rendront à tous ces endroits, et même ils ont déjà commencé.



Semailles sur une grande ferme de Saint-Pierre, Man.



COMMENT S'Y PRENDRE

Quiconque désire s'établir au Manitoba doit prendre toutes les informations nécessaires. Pour se bien renseigner il n'a qu'à s'adresser au Bureau d'Immigration et de Colonisation du Manitoba, 439, rue Main, Winnipeg.



Récolte de blé-d'Inde sur une ferme de Saint-Jean-Baptiste, Man.

EPOQUE FAVORABLE

Le printemps est généralement la meilleure saison pour émigrer au Manitoba. Dans les mois de mars et d'avril le colon qui n'a pas les moyens de faire l'acquisition d'une terre rapportant déjà, trouve alors dès offres avantageuses d'emploi pour la période des semailles.

D'autre part, le colon qui veut prendre une terre à son compte arrivera aussi dès le commencement des travaux de la saison; et, en semant de l'avoine, en faisant un peu de culture mixte, (légume, élevage de volailles, entretien de quelques animaux domestiques, tels que vaches, porcs, moutons), il facilitera beaucoup sa subsistance et celle de sa famille pendant la première année.

L'été est encore une saison favorable pour s'établir au Manitoba. A l'époque de la moisson, les employés de ferme sont



très recherchés et bien rémunérés. L'argent gagné pendant la récolte aide, avec d'autres travaux occasionnels, à passer l'hiver.

De son côté, le colon qui désire prendre une terre et possède quelques milliers de dollars, peut arriver en toute saison. Il vaut mieux que ce soit le printemps, mais s'il arrive en été, il verra croître les moissons, pourra se rendre personnellement compte des avantages respectifs des différents genres de culture et d'exploitations agricoles, puis se fixer avec plus de satisfaction. Les mois d'été et d'automne sont les meilleurs pour visiter le pays et aller à la recherche des terres. Dès qu'il a trouvé ce qui lui convient le mieux, le colon, si sa terre n'a pas encore de bâtiments de ferme, pourra commencer à en construire et à se préparer pendant l'hiver aux travaux du printemps.

Pour toutes informations et prix spéciaux de transport en été, s'adresser au Bureau d'Immigration ou à la gare.

FRET

Un char de fret de Montréal à Winnipeg coûte $86.40 pour 24,000 lbs. Le colon peut y mettre son linge, ses meubles, ses voitures, des animaux, du grain, etc., etc. Il a droit à un passage gratuit pour lui-même pourvu qu'il y ait au moins un animal dans le char.

FACILITE ET MODE D'EMPRUNT

Pour assurer aux cultivateurs le moyen facile de se procurer de l'argent, le Gouvernement du Manitoba a pris des mesures très avantageuses. Ainsi le "Manitoba's Farm Loans Act" (L'Acte du Manitoba relativement aux Prêts) stipule que des prêts à longue échéance seront faits aux fermiers et aux futurs fermiers. Une association sous le contrôle du gouvernement s'est formée pour obtenir des capitaux et les prêter aux cultivateurs.

Ces prêts devront d'abord satisfaire aux charges et embarras qui affectent déjà le titre de la terre; le reste de l'emprunt sera ensuite employé pour fins agricoles. Quant à garantir cet emprunt, l'on devra donner une première hypothèque payable dans trente ans. Le cultivateur débarrassera ainsi sa terre des

charges antérieures, améliorera ses moyens de production et verra devant lui le temps voulu pour payer son hypothèque. Si le contrat est pour trente ans, il y a toutefois au bout de cinq années, le privilège permanent de mettre fin à l'hypothèque en payant principal et intérêt jusqu'à date. Cet intérêt est des plus raisonnables.

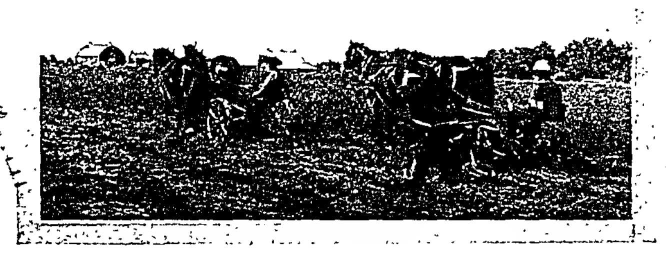
Outre le "Manitoba Farm Loans Act" qui pourvoit aux prêts à longue échéance, la Législature du Manitoba a aussi passé, à la session de 1917, un acte intitulé: "L'Acte du Crédit Rural", qui pourvoit aux prêts à brève échéance. Pour profiter des avantages de cet Acte, il faut faire parti d'une coopérative organisée et fonctionnant conformément aux provisions dudit acte.



Moissonneurs à l'oeuvre.

UNE OBJECTION ET SA REPONSE

D'après tout ce que nous avons écrit, il apparaît que le Manitoba offre de précieux avantages à la classe agricole et partant de nombreuses facilités d'arriver non seulement à l'aisance mais aussi à la richesse.



Labour sur une ferme de Fannystelle, Man.

Mais, nous demandera-t-on, comment se fait-il qu'il y ait dans cette province tant de terres à vendre? Si la terre est si fertile, pourquoi l'abandonne-t-on? Cette objection a sa valeur et nous lui donnerons une réponse aussi exacte que possible.

D'abord le nombre des terres à vendre n'est pas très élevé, si l'on considère la grandeur de la Province et la superficie des terrains mis en culture. De plus, ceux qui désirent se défaire de leurs terres n'y sont pas tous forcés par la nécessité, mais le font pour des motifs qu'il est bien difficile de déterminer. Il y a certes aussi la classe de ceux qui ont éprouvé des insuccès. Ces insuccès sont dus à l'inexpérience des cultivateurs, car l'agriculture est une science, à la mise en culture d'une trop grande étendue de terrain entraînant de très fortes dépenses pour les machines et la main-d'oeuvre, à la culture exclusive du blé dont la récolte peut manquer, au luxe, à la négligence et à la paresse qui n'enrichissent pas plus au Manitoba que sous d'autres cieux.

Il faut également faire une large part aux manoeuvres des compagnies de spéculation. De très grandes étendues de terrains ont été achetées par ces compagnies, il y a quelques années, alors que celles-ci pouvaient les obtenir à des prix très bas. Elles les louent ou les laissent vacantes en attendant de les vendre. Nous pouvons affirmer que tout homme intelligent et mé-

thodique, qui sait unir l'industrie laitière à la culture du blé et ne possède pas plus de terrain qu'il n'en peut raisonnablement cultiver, non seulement peut réussir, mais réussira magnifiquement.

CONSTRUCTIONS NECESSAIRES SUR UNE FERME

Il n'est pas du tout nécessaire au Manitoba d'avoir toutes les constructions que l'on remarque sur les fermes de la pro-



Succès merveilleux des maraîchers.

vince de Québec; et les grosses granges que l'on voit là-bas sont ici inconnues. On n'engrange ici ni le foin, ni le grain. Le grain se bat sur le champ et est, de là, transporté aux élévateurs. Le foin et la paille se conservent très bien mis en meules. Une écurie et une étable sont les seules constructions nécessaires. On peut leur ajouter un abri pour les machines agricoles.

ELEVATEURS

Les élévateurs construits par les compagnies ou le Gouvernement sur le parcours des diverses lignes de chemins de fer,

remplacent les hangars à grains. Le plus souvent le cultivateur transporte tout de suite son blé à ces élévateurs. Presqu'à chaque gare il y a un ou deux élévateurs, et même plus. Le premier mars 1915 il y avait 691 hangars à grain d'une capacité de 23,570,500 boisseaux.

EXPLICATIONS

Quart Nord-Ouest	Quart Nord-Est
Quart Sud-Ouest	Quart Sud-Est

PLAN D'UNE SECTION

Chaque section est divisée en quatre carrés appelés quarts de section. Un quart de section est d'un demi-mille carré et comprend 160 acres. C'est l'unité qui sert de base à la vente de ces terres.

Un acre a 28.7 pieds de plus qu'un arpent. Donc l'on peut dire que 80 acres égalent 100 arpents.

Outre les informations contenues dans cette plaquette, et qui résultent de l'opinion de connaisseurs en fait de ressources et avantages agricoles au Manitoba, nous reproduisons ci-dessous quelques témoignages reçus de quelques fermiers canadiens-français.

M. ALFRED HOUDE, de Baie Saint-Paul, Man., nous fait dire:

Venu de Saint-Prosper, Comté de Champlain, Québec, en 1895, M. Houde fit l'acquisition d'une portion de terrain dont

il augmenta graduellement l'étendue jusqu'aux 760 acres qu'il possède aujourd'hui, et qu'il ne voudrait plus céder maintenant

Panorama des gerbes après la récolte au Manitoba.

pour moins de $40,000. Il s'y est construit une magnifique résidence, d'immenses écuries, et il exploite lui-même une fromagerie assez considérable.

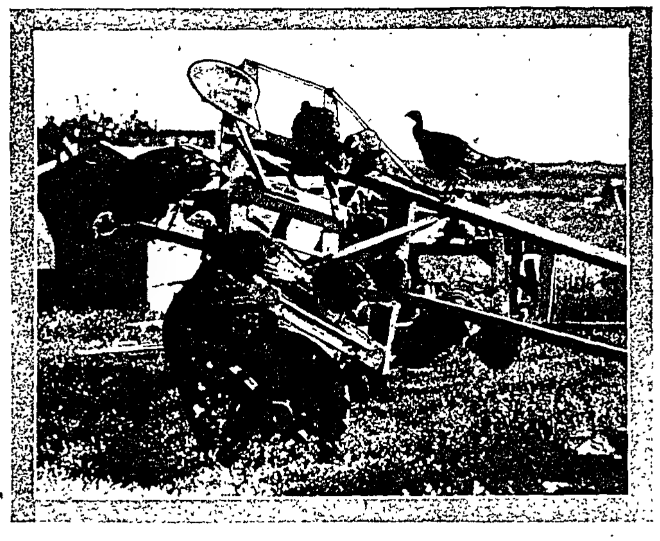
C'est sans contredit la culture mixte qui a été le principal facteur de son succès, comme il arrive le plus souvent sur le sol fertile qui caractérise la vallée de l'Assiniboine. Il a présentement 100 têtes de bétail, dont le revenu, avec le produit des céréales, se chiffre annuellement de $10,000 à $15,000.

Il a fait l'acquisition d'une magnifique automobile à sept places. En un mot, c'est la prospérité sous son meilleur aspect.



M. ANDRE LEDOUX, de McCreary, Man., nous fait dire:

Arrivé à McCreary à l'âge de 30 ans, il y a 22 ans, il commença à défricher avec une seule paire de boeufs, fit des abatis d'arbres, se construisit un petit chantier. Et tout cela loin des avantages qu'offre toujours le voisinage des villes, puisque le plus proche magasin était à 45 milles de chez lui. Aujourd'hui, la section de terrain qu'il possède, ainsi que tout son roulant, vaut, au bas mot, la somme de $30,000.



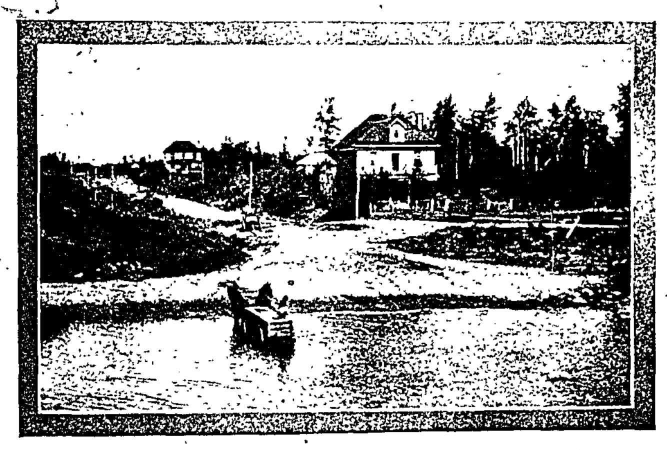
Les basses-cours au Manitoba contribuent beaucoup à la prospérité des fermiers.

M. DAVID MORIN, de Saint-Pierre-Jolys, Man., nous fait dire:

Venu des Etats-Unis, à l'âge de 22 ans, en 1878, M. Morin alla s'établir à Saint-Pierre, y travailla un peu partout, s'en

vint à Saint-Boniface, quitta cette ville pour s'en aller demeurer à Saint-Malo où il avait fait l'acquisition de 40 acres de terre; il se construisit alors une maison de pièces, sur laquelle il ne put mettre un toit qu'en vendant sa montre.

Aujourd'hui, après une longue persévérance, M. Morin est en possession de 560 acres de terre, de 15 à 20 bons chevaux, et de plusieurs bêtes à cornes. Telle est sa propriété qu'il améliore de jour en jour, grâce au travail de ses trois fils qui lui aident encore.



On y trouve de l'eau potable en quantité.

M. PHILEAS LAGASSE, de Saint-Adolphe, Man., nous fait dire:

Né à Saint-Hyacinthe, Québec, s'en alla assez tôt s'engager dans une usine américaine. C'est aux Etats-Unis qu'il se maria. Bientôt dégoûté de cette vie des usines, il s'en vint à Saint-Adolphe, en 1882, s'établir dans le voisinage de son beau-père, M. Elie Chamberland. C'est là qu'il commença à cultiver sa terre, en simple potager d'abord; il fit ensuite un peu d'élevage, sema du blé, et fit donner le maximum de rendement à sa petite

terre de 160 acres. Heureusement secondé par son épouse, M. Lagassé réussit à faire l'acquisition de 800 acres de terre qu'il a encore aujourd'hui. Il vend à Winnipeg le lait et la crème de ses 50 vaches; donne ses veaux à ses enfants qui ont maintenant des homesteads aux environs de Sainte-Rose du Lac. Avec cela il vend, chaque année, 2,000 minots de blé, et conserve en sus la quantité de fourrage et de grain nécessaire à la consommation ordinaire de ses animaux.

Encore dans ce cas-ci, la culture mixte est le véritable secret de son succès.

M. LOUIS CHABOT, de Saint-Eustache, Man., nous fait dire:

Arrivé dans cette paroisse, il y a une quinzaine d'années, avec son épouse et un enfant en bas âge, il se mit à abattre les arbres d'une terre boisée de 240 acres, dont il était possesseur; tout ce terrain devint bientôt productif. Il achetait, il n'y a pas bien longtemps, 320 acres de terre en partie boisée. Aujourd'hui, tout le bois a été bûché et vendu, et tout le sol est ensemencé.

Résultat: en 1911, il récolta 7,000 minots de grain — le blé lui donna 65 minots à l'acre—; et en 1916, malgré le peu de succès qu'eurent en général les cultivateurs, il en récolta 5,500 minots — le blé rapporta 35 minots à l'acre.

M. Chabot s'est fait construire une belle petite maison, une grande et magnifique écurie, une forge bien outillée, en un mot, tout un roulant bien monté. M. Chabot ne doit qu'à lui-même et à son épouse, l'accomplissement de cette bonne besogne. La mort de Mme Chabot, survenue en 1910, le laissa seul avec six enfants. Cette épreuve ne l'empêcha pas de prospérer puisqu'à l'heure actuelle, M. Chabot a en main une des plus belles propriétés de Saint-Eustache.

CONCLUONS :

Il y a un an, à La Salle, paroisse située à 12 milles de Winnipeg, la mort enlevait un vieux canadien venu de Québec, il y a 25 ans, avec une somme de $5,000.00. Sans spéculation aucune, mais uniquement par son travail, il fit fructifier cet argent sur des terres qu'il acheta. Ses sept garçons reçurent chacun, à leur mariage, plus de 320 acres de terre défrichée et bâtie, avec tous les animaux nécessaires et un roulant de machines agricoles. Au père, il restait encore mille acres de terre également défrichée, avec tous les accessoires, sans compter des valeurs en hypothèques, pour la somme de cinquante mille dollars. Ce succès est loin d'être unique dans l'histoire du Manitoba. Les quelques cas que nous avons cités dans cette brochure, et nous avons dû en restreindre le nombre, sont des témoignages bien propres à vous encourager à venir vous établir, car tous ont chance de réussir.

Le Manitoba est donc un admirable champ d'émigration. Il a pour lui tout ce que peut souhaiter un cultivateur: un beau climat, un sol facile à défricher, produisant toutes les céréales en abondance, et d'immenses espaces si propres à l'élevage. Grâce à ces magnifiques pâturages, le Manitoba verra se développer, avec une facilité qui défiera toute concurrence, l'industrie laitière.

C'est donc à bon droit que l'on a pu dire: "L'avenir est au Manitoba". L'on pourrait aussi avec non moins d'à-propos appliquer au Manitoba cette parole sacrée: "La moisson est immense, mais le nombre des ouvriers est petit". Moisson immense, moisson facile, moisson payante, voilà ce qu'offre le Manitoba à tous les ouvriers de la terre. Venez et vous jugerez, venez et vous resterez.



Pommiers sur la ferme de M. A. P. Stevenson, Dunstan, Man.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU

SURINTENDANT D'IMMIGRATION ET COLONISATION

DE LA PROVINCE DU MANITOBA

439, RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.

— OU AU —

SECRETAIRE-CORRESPONDANT

COMITE DE COLONISATION "LAVERENDRYE"

47, RUE MASSON

TEL. M. 4928. ST-BONIFACE, MAN.

DE plus ceux qui désirent venir s'établir au Manitoba pourront, avec avantage, écrire quelques jours à l'avance à l'adresse sus-mentionnée, donnant, avec autant de précision que possible, la date et l'heure de l'arrivée à Winnipeg, et les membres du Comité iront vous recevoir à la gare du chemin de fer, et gratuitement vous rendront mille services, ne vous quittant que lorsque vous serez pleinement satisfaits.

CE QUE LES MEMBRES DE LA LEGISLATURE PROVINCIALE MANITOBAINE DISENT DES AVANTAGES QU'IL Y A AU MANITOBA

Saint-Pierre, Man., le 12 juillet 1917.

Je suis très heureux de profiter de l'occasion pour exprimer mon opinion sur les avantages offerts aux Canadiens-français qui voudront venir s'établir au Manitoba.

Pour ceux qui possèdent déjà un peu de capital, et qui veulent venir le faire profiter dans notre belle Province, rien de si facile et de si peu problématique quant aux résultats. La prospérité de ceux déjà solidement établis en fait foi, et les vastes étendues de terrain qui n'attendent que des "volontaires" sont une promesse vivante de succès.

Veuillez croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments bien dévoués,

Albert Préfontaine
M.P.P.

Saint-Vital-Ouest, Man., le 12 juillet 1917.

Vous me demandez mon appréciation au sujet de nos conditions agricoles au Manitoba; il me fait plaisir d'encourager, autant que possible, la venue dans notre Province de colons canadiens-français.

Le succès de plusieurs des nôtres actuellement établis au Manitoba doit être une invite assez pressante à tous ceux qui veulent profiter de la fertilité exceptionnelle de notre terre et de ses avantages topographiques.

J. P. Dumas
M.P.P.